

Règlement Général de

La cérémonie des Pégases 2020



ACADÉMIE
DES ARTS ET TECHNIQUES
DU JEU VIDÉO

Table des matières

Présentation de la Cérémonie des Pégases	2
Terminologie	2
Calendrier 2020	2
Soumission des jeux vidéo	3
Critères d'éligibilité	3
Procédure à suivre	3
Liste de compatibilité des prix	Erreur ! Signet non défini.
Frais de soumission	4
Liste des catégories	4
Procédure de sélection des jeux	5
Vérification de l'éligibilité des jeux par le Comité de Pilotage	5
Election des nominés et des lauréats par les Membres de l'Académie	5
Pondération des votes	5
Communication	6
Logos	7

Présentation de la Cérémonie des Pégases

Temps fort de la vie de l'Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo, cette cérémonie prestigieuse permettra chaque année aux créations et créateurs et créatrices d'être distingué(e)s par leurs pairs et de faire ainsi rayonner la créativité et les talents français au-delà de l'écosystème habituel du secteur.

Le/la lauréat(e) de chaque catégorie se verra remettre un "Pégase", magnifique trophée symbole de renommée et de l'inspiration poétique et de l'innovation, une des créatures les plus célèbres de la mythologie grecque.

Terminologie

Les différentes dénominations ci-dessous sont à utiliser pour communiquer sur les différents événements et récompenses :

Français

- Nom complet : Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo
- Nom de la récompense: Pégase
- Déclinaison du prix par catégorie : Pégase - pour le/la meilleur(e) - du meilleur - de l'excellence - etc.
- Nom de la cérémonie de remise des prix : La cérémonie des Pégases

Anglais

- Full name: Video Game Arts & Techniques Academy
- Award name: Pegasus
- Prize variation per category: Pegasus - for the best - for the excellence - etc.
- Name of the prize-giving ceremony: The Pegasus ceremony

Calendrier 2021

Date	
16/11/2020	Ouverture appel à soumission des jeux pour la cérémonie 2021
31/12/2020	Clôture appel à soumission des jeux pour la cérémonie 2021
01 au 03/01/2020	Validation de l'éligibilité des jeux soumis par le Comité de Pilotage
04 au 31/01/2021	Premier tour du scrutin pour l'élection des Pégases 2021
04 au 19/02/2021	Second tour du scrutin pour l'élection des Pégases 2021
1er semestre 2021	Cérémonie

Soumission des jeux vidéo

Critères d'éligibilité généraux

1. Un jeu peut être soumis sous condition que les critères cumulatifs d'éligibilité suivants soient respectés :
 - Le jeu est éligible si sa date de sortie, en France, est comprise entre le 01/01/2020 et le 31/12/2020. Les jeux en early access et en soft launch sont acceptés (s'ils sont disponibles en France à ces mêmes dates), mais dans ce cas le jeu ne pourra pas être représenté les années suivantes.
 - Pour les 13 prix récompensant les créations françaises, le jeu doit avoir été développé majoritairement en France : les personnes clefs et la majorité des équipes de développement doivent être localisées en France (Producer, Directeur Créatif/Directrice Créative, Directeur/Directrice Artistique, Game Director, etc). Le Comité de Pilotage tranchera au cas par cas pour les jeux développés de façon distribuée sur plusieurs pays.
 - Le jeu doit être soumis par un membre de l'équipe de développement ou d'édition du jeu, qui a l'autorisation de soumettre le jeu à la cérémonie des Pégases.
 - Le/la soumissionnaire doit s'être acquitté(e) du montant des frais de soumission et s'engager à assister à la cérémonie en cas de nomination.

Procédure à suivre

Les jeux peuvent être soumis à l'adresse suivante : <https://soumission-pegases.academiejeuvideo.org/login>, entre le 16/11/2020 et le 31/12/2020.

Les jeux peuvent être soumis dans autant de catégories que le/la soumissionnaire le souhaite. Il est à noter que les jeux pourront être lauréats dans plusieurs catégories, sous réserve de respecter la liste de compatibilité des prix ci-après.

Les soumissionnaires ont la possibilité d'envoyer des promo codes ou démos qui seront remis aux associations régionales afin d'organiser des séances de jeux publiques et de permettre aux membres de l'Académie de voter de façon éclairée. Ils/Elles peuvent également fournir des contenus supplémentaires (liens vers des vidéos, démos, artworks...).

L'Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo ne peut être tenue pour responsable des erreurs éventuelles enregistrées lors de la soumission des jeux. Elle ne peut être tenue pour responsable de la soumission des jeux dans de mauvaises catégories.

Frais de soumission

Afin de valider la soumission de son jeu vidéo, le/la soumissionnaire devra s'acquitter des frais de soumission, d'un montant de 200 euros HT, par jeu soumis, payables en ligne lors de la soumission. Ce tarif comprend deux entrées pour la Cérémonie.

Les adhérents du SNJV, les adhérents des associations régionales signataires d'une convention de partenariat avec le SNJV, ainsi que les écoles et établissements de formation membres du Réseau des Ecoles du Jeu Vidéo disposent d'un tarif préférentiel de 100 euro HT par jeu soumis.

Liste des catégories

15 prix récompensent les talents et créations français :

- Meilleur jeu vidéo
- Meilleur jeu vidéo indépendant
- Meilleur jeu vidéo mobile
- Meilleur premier jeu vidéo
- Meilleur jeu vidéo étudiant
- Au-delà du Jeu Vidéo
- Excellence visuelle
- Meilleur univers sonore
- Excellence narrative
- Meilleur game design
- Meilleur univers de jeu
- Meilleur personnage
- Meilleur service d'exploitation ("Game as a service")

3 prix récompensent les créations internationales :

- Meilleur jeu vidéo étranger
- Meilleur jeu vidéo indépendant étranger
- Meilleur jeu vidéo mobile étranger

L'Académie se réserve la possibilité de remettre des Pégases, tels que le Prix d'Honneur ou le Prix de la personnalité de l'année, sur décision du Comité de Pilotage. Les membres de l'Académie peuvent être invités à envoyer leurs propositions au Comité de Pilotage avant le 10.01.2021.

Le Comité de Pilotage se réserve le droit de clore une catégorie pour laquelle un nombre minimum de jeux (4 jeux) n'aurait pas été soumis.

Procédure de sélection des jeux

Vérification de l'éligibilité des jeux par le Comité de Pilotage

La vérification de l'éligibilité des jeux relève de la compétence du Comité de Pilotage, qui s'assure de la conformité des soumissions avec les critères mentionnés à l'article 1. Cette vérification se déroulera du 16 novembre au 31 décembre 2020.

Toutes les décisions du Comité de Pilotage relatives à l'éligibilité ou la non-éligibilité des jeux sont sans appel.

Election des nommé(e)s et des lauréat(e)s par les Membres de l'Académie

La nomination des jeux se fait par un scrutin secret électronique individuel à deux tours :

- Le premier tour, du 4 au 29 janvier, élira les 3 meilleurs jeux par catégorie parmi tous les jeux soumis
- Le second tour, du 4 au 19 Février, élira le meilleur jeu parmi les 3 présélectionnés par catégorie.

Chaque membre de l'Académie possède une voix à chaque tour de scrutin, et vote en ligne, dans chaque catégorie pour un jeu.

Le vote se fait de façon anonyme, en ligne sur le site <https://soumission-pegases.academiejeuvideo.org/login>.

Pondération des votes

La pondération des votes sera faite selon le tableau suivant

POIDS DE CHAQUE VOTE PAR COLLÈGE	Technologie	Image et Son	Game Design	Management	Edition	Honoraire
Prix décernés à des jeux						

internationaux						
1.Meilleur jeu vidéo étranger	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2.Meilleur jeu vidéo indépendant étranger	100%	100%	100%	100%	100%	100%
3.Meilleur jeu vidéo mobile étranger	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Prix décernés à des jeux développés en France						
1.Meilleur jeu vidéo	100%	100%	100%	100%	100%	100%
2.Meilleur jeu vidéo indépendant	100%	100%	100%	100%	100%	100%
3.Meilleur jeu vidéo mobile	100%	100%	100%	100%	100%	100%
4.Meilleur premier jeu vidéo	100%	100%	100%	100%	100%	100%
5.Meilleur jeu vidéo étudiant	100%	100%	100%	100%	100%	100%
6.Meilleur jeu vidéo à message	100%	100%	100%	100%	100%	100%
7.Excellence visuelle	200%	200%	100%	100%	100%	100%
8.Meilleur univers sonore	100%	200%	100%	100%	100%	100%
9.Excellence narrative	100%	150%	200%	100%	100%	100%
10. Meilleur game design	100%	100%	150%	100%	100%	100%
11. Meilleur univers de jeu	100%	150%	150%	100%	100%	100%
12. Meilleur personnage	100%	100%	100%	100%	100%	100%
13. Meilleur service d'exploitation	100%	100%	100%	100%	200%	100%
MOYENNE	106%	117%	111%	100%	106%	100%

Communication

Les soumissionnaires des 3 jeux nommés dans chaque catégorie seront informés de leur statut entre le 1er et le 3 Février 2021.

La liste des jeux nommés sera également disponible sur le site de l'Académie, par ordre alphabétique.

Les lauréat(e)s seront annoncé(e)s lors de la Cérémonie des Pégases.

L'Académie ne fournira pas de répliques du trophée des Pégases.

Logos

Toute demande de logo ou matériel promotionnel concernant l'Académie doit être faite à l'adresse suivante : contact@academiejeuvideo.org

Seuls les nominé(e)s et lauréat(e)s des Pégases 2021 ont l'autorisation d'utiliser les logos "Nommé aux Pégases 2021" "Lauréat des Pégases 2021".

Il est formellement interdit d'altérer ou de modifier les logos de l'Académie et des Pégases. Toute utilisation de logos relatifs à l'Académie des Arts et Techniques du Jeu Vidéo ou de la Cérémonie des Pégases doit être soumise à approbation par mail à l'Académie (contact@academiejeuvideo.org).